

LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA BRANCHE A DOMICILE (ATTENTION NOUVELLE PROGRAMMATION !!!)

Le 21 mai 2010, les partenaires sociaux signaient la Convention Collective de Branche (CCB) de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile.

Ce texte, qui a fait l'objet d'un agrément et d'une extension, entre en application le 1^{er} janvier 2012.

Cette formation se propose de présenter, de manière synthétique, les principales dispositions de ce nouveau texte, et d'accompagner les structures dans son application.

PUBLIC

Dirigeants, D.R.H., Responsables administratifs, Responsables de secteur.

OBJECTIFS

- Comprendre les nouvelles dispositions de la CCB pour en organiser, au mieux, la mise en place dans la structure,
- Mettre à plat les règles applicables dans la structure (convention collective applicable, usages, accords d'entreprise, etc...),
- Optimiser l'organisation du travail au regard des nouvelles dispositions introduites par la CCB.

CONTENU

- Conditions d'entrée en application du texte,
- Présentation des dispositions comportant un impact normatif et/ou financier pour les structures, et repérage des opportunités en termes d'organisation pour les structures,
- Première approche sur les règles d'harmonisation du statut collectif (sort des accords d'entreprise, usages, effets sur les contrats de travail, etc...).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodologie sur l'audit des pratiques,
- Présentation des nouvelles dispositions.

INTERVENANT

Maître Frédéric AURIOL, avocat spécialisé du secteur, avocat au Barreau de Perpignan et formateur ACTIF

DUREE

1 journée soit 7 heures

DATES ET LIEUX DE REALISATION

- | | | |
|------------------------|--------------------------|-----------------|
| • Paris | (nouvelle programmation) | 16 février 2012 |
| • Lyon | (nouvelle programmation) | 17 février 2012 |
| • Toulouse | | 20 février 2012 |
| • Bordeaux | | 21 février 2012 |
| • Nantes | | 22 février 2012 |
| • La Grande Motte..... | (nouvelle programmation) | 19 mars 2012 |

COUT

=> 280 € pour le séminaire d'une journée (repas de midi compris)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Nadine, Laëtitia au 0467 29 0490 et pour vous inscrire, retournez nous le Bulletin ci-dessous complété par courrier ou par fax.

A bientôt de vous recevoir. Le Pôle Formation



BULLETIN D'INSCRIPTION (FAX 04 67 29 04 91)

**LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE
DE LA BRANCHE A DOMICILE**

Coordonnées du participant :

NOM..... Prénom.....

Fonction Tél.

Adresse

Coordonnées de l'employeur :

Tél..... Fax..... Courriel.....

Responsable formation.....

Coordonnées de l'Association – Siège social :

Facturation : Etablissement Association Fonds d'assurance formation

Lieux et dates de formation

- | | | |
|---|--------------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Paris | (nouvelle programmation) | 16 février 2012 |
| <input type="checkbox"/> Lyon..... | (nouvelle programmation) | 17 février 2012 |
| <input type="checkbox"/> Toulouse..... | | 20 février 2012 |
| <input type="checkbox"/> Bordeaux | | 21 février 2012 |
| <input type="checkbox"/> Nantes | | 22 février 2012 |
| <input type="checkbox"/> La Grande Motte..... | (nouvelle programmation) | 19 mars 2012 |

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

280 €(repas de midi inclus) (Hébergement et restauration du soir en sus)

Hébergement et restauration pour La Grande Motte uniquement

EN PENSION COMPLETE (57,40 €POUR LA JOURNEE DE FORMATION)

ACTIF

259 avenue de Melgueil
BP 3
34280 La Grande Motte
Tel : 04.67.29.04.90
Fax : 04.67.29.04.91